

## Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Compte rendu de la réunion du 5 novembre 2013

---

Ce mardi 5 novembre, la municipalité a réuni les membres des conseils d'école (parents d'élèves, enseignants et DDEN) des 3 écoles publiques de la commune afin de travailler sur la question des nouveaux rythmes scolaires. Un rappel du contenu de la réforme des rythmes scolaires a été fait afin d'appréhender collectivement le cadre national dans lequel les nouveaux rythmes doivent se mettre en place.

Sébastien Miossec, Maire, et Annie Formosa, adjointe aux affaires scolaires, ont ensuite présenté les démarches entreprises depuis la décision prise au printemps de reporter la mise en œuvre à septembre 2014. Cela a d'abord permis de voir comment se sont préparées et se sont organisées les communes qui ont débuté en septembre 2013, afin de bien mesurer les éventuelles difficultés à anticiper. Plusieurs personnes (élus et agents) ont également participé à des formations spécifiques ainsi qu'à des réunions d'échange d'expérience afin de se préparer au mieux à cette nouvelle organisation à imaginer et mettre en place. Toutes ces informations ont ensuite fait l'objet de réunions entre conseillers municipaux et d'échange avec les enseignants.

Fruit de ce travail de préparation, une première proposition d'organisation a été présentée. Elle est bien entendu loin d'être finalisée puisque la concertation avec tous les acteurs de ce projet doit permettre d'enrichir et préciser cette première base de travail. Beaucoup de questions restent également à régler, notamment en termes d'organisation pratique.

La proposition présentée tient prioritairement en compte du rythme des enfants en retardant le début des enseignements en début d'après midi et en avançant l'heure de fin d'enseignement. Ces nouveaux temps hors enseignement seraient consacrés à des activités sur le temps du midi et à un goûter pris en charge par la mairie en fin d'après midi. Les horaires précis restent à travailler mais il apparaît que l'après midi durerait 2h15 soit un allègement concret de l'après midi. En restant simples, ces nouveaux horaires évitent une complexité d'organisation vis à vis des enfants, des parents, des enseignants, du personnel...

Désormais, à partir de cette base de travail, un comité de pilotage réunissant des parents d'élèves, des enseignants, des élus et du personnel communal va préciser l'ensemble du dispositif à mettre en place. Il bâtira un projet éducatif qui visera à bien déterminer le sens de ces nouveaux temps, les activités à mettre en place, les modalités pratiques d'organisation, les moyens humains et les locaux à prévoir... L'objectif reste bien entendu de ne pas « monter une usine à gaz » mais de bâtir un projet éducatif et de nouveaux rythmes qui soient adaptés aux enfants.

Le comité de pilotage veillera à communiquer régulièrement sur l'avancement des réflexions et du projet. Des informations plus précises devraient être diffusées aux parents d'élèves dans les semaines qui viennent.